

ÉTATS GÉNÉRAUX DES RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

en Île-de-France

15
septembre
2022

Comment construire un monde professionnel attractif et durable ?

« Ma priorité n°1,
les ressources humaines
en santé ; ma priorité n°2,
les ressources humaines
en santé ; ma priorité n°3,
les ressources humaines
en santé... »

Les constats et les propositions qui seront partagés au cours de cette journée soulignent l'importance du sujet : ensemble, nous devons écouter les soignants sur leurs attentes, dynamiser nos viviers et nos filières de recrutement, mais aussi agir sur les leviers d'attractivité et de fidélisation dont nous disposons. Pour répondre au mieux aux besoins de santé d'une population francilienne dynamique et frappée par de fortes inégalités dans l'accès au soin, nous nous devons collectivement d'innover et de repenser nos organisations pour continuer de donner du sens aux carrières, tout en développant la qualité de l'offre de soins. »

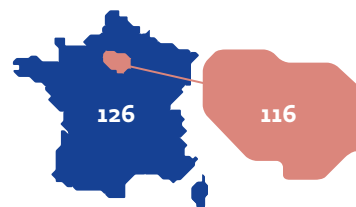
Amélie Verdier,
Directrice générale de l'ARS Île-de-France.

Comparaison des densités de professionnels

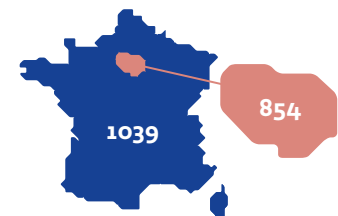
Nombre de professionnels pour 100 000 habitants en France et en Île-de-France (*ou 100 000 femmes entre 15 et 54 ans pour les sages-femmes en France et en Île-de-France)

Source : Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) et répertoire Adeli 2021

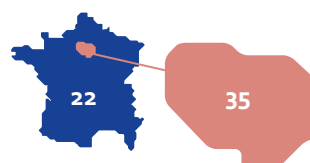
Médecins généralistes



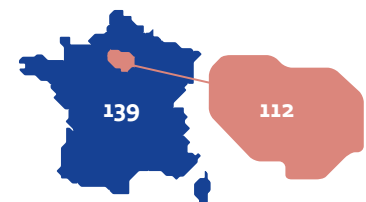
Infirmiers diplômés d'État



Psychiatres



Sages-femmes*



- Sous-densité de ressources humaines en santé en Île-de-France par rapport à la moyenne nationale.
- Psychiatres : densité supérieure à celle du reste du territoire national.
- 62% de la population francilienne vit dans un territoire insuffisamment doté en médecins généralistes (zones d'intervention prioritaires définies par l'Agence).

Répartition des professionnels par département

- Répartition hétérogène des effectifs sur le territoire francilien.
- Densité plus favorable à Paris pour chacune des quatre professions considérées. À l'inverse, densité de RHS la plus faible pour chaque profession en Seine-et-Marne.
- Médecins généralistes : densité plus de deux fois supérieure à Paris par rapport à celle des quatre départements les moins bien dotés (la Seine-et-Marne, l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise).
- Psychiatres : effectifs largement concentrés sur Paris (densité 8 fois supérieure à celle de la Seine-et-Marne).

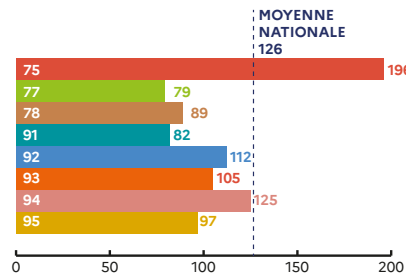
Légende département

75 > Paris
77 > Seine-et-Marne
78 > Yvelines
91 > Essonne
92 > Hauts-de-Seine
93 > Seine-Saint-Denis
94 > Val-de-Marne
95 > Val-d'Oise

Nombre de professionnels pour 100 000 habitants par département (*ou 100 000 femmes entre 15 et 54 ans pour les sages-femmes par département)

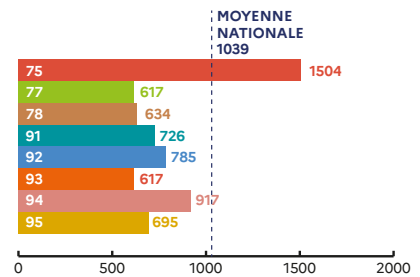
Source : RPPS et répertoire Adeli 2021

Médecins généralistes



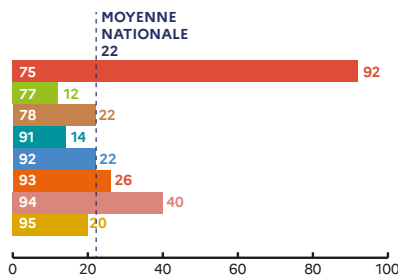
14 304 professionnels au total

Infirmiers diplômés d'État



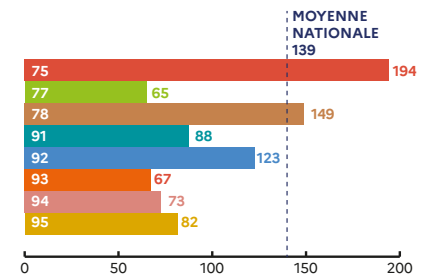
101 199 professionnels au total

Psychiatres



4 255 professionnels au total

Sages-femmes*



3 787 professionnels au total

Évolutions des effectifs et des modalités d'exercice

Évolutions entre 2011 et 2021

Source : RPPS et répertoire Adeli 2011 et 2021

Médecins généralistes

Effectifs tout mode d'exercice confondu
Île-de-France **-1%** | France **+2%**

Évolution des effectifs en Île-de-France
Libéral et mixte **-8%** | Salarié **+13%**



Infirmiers diplômés d'Etat

Effectifs tout mode d'exercice confondu
Île-de-France **+19%** | France **+34%**

Évolution des effectifs en Île-de-France
Libéral et mixte **+92%** | Salarié **+14%**



Psychiatres

Effectifs tout mode d'exercice confondu
Île-de-France **+3%** | France **+6%**

Évolution des effectifs en Île-de-France
Libéral et mixte **-7%** | Salarié **+13%**



Sages-femmes

Effectifs tout mode d'exercice confondu
Île-de-France **+32%** | France **+23%**

Évolution des effectifs en Île-de-France
Libéral et mixte **+172%** | Salarié **+3%**



- Spécificité francilienne : moindre attractivité de l'exercice libéral chez les médecins généralistes.
- Infirmiers, sages-femmes : augmentation des effectifs principalement orientée vers l'exercice libéral. Cela conduit à un renforcement des tensions dans les structures hospitalières.
- Attrait du secteur libéral lié aux évolutions des modes d'exercice des sages-femmes : virage ambulatoire et élargissement de leurs compétences (suivi gynécologique, contraception, IVG médicamenteuse, dépistage des cancers...).
- Dynamiques inscrites dans un contexte de demande de soins croissante en Île-de-France : augmentation de la population (+4% entre 2011 et 2021) et vieillissement (la part des +65 ans a augmenté de 26% entre 2011 et 2021). Depuis 2011 : diminution de 0,2% de la part des femmes en âge de procréer et augmentation de 3% de celle des enfants de moins de 15 ans.

Dynamiques d'entrées et de sorties des effectifs

Nouveaux effectifs en 2022

Médecins généralistes

542 places ouvertes

aux Épreuves Classantes Nationales (ECN) en 2022

Psychiatres

99 places ouvertes

aux Épreuves Classantes Nationales (ECN) en 2022

Infirmières

6781 places

autorisées en 2022

Sages-Femmes

144 places prévues

par les quotas d'entrée en formation de 2022

Si les quotas d'entrée en formation ont pour la plupart augmenté, le taux d'abandon des étudiants en santé au cours de leur cursus reste important.

Focus secteur médico-social

Le secteur médico-social (personnes âgées et personnes handicapées) représente 75 000 Équivalents temps plein (ETP) salariés, dont :

31 000 ETP paramédicaux

10 000 ETP agents de service hospitalier

800 ETP médicaux

15 000 ETP socio-éducatifs

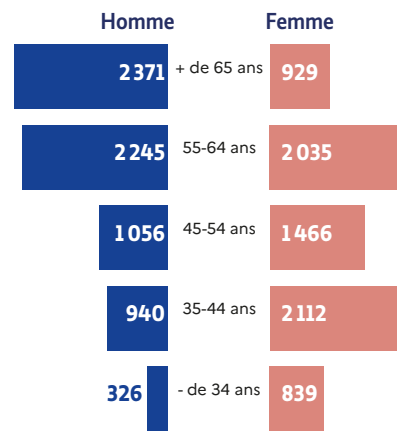
Dans les EHPAD en 2020 :

7% des postes sont vacants pour le métier d'infirmier diplômé d'État

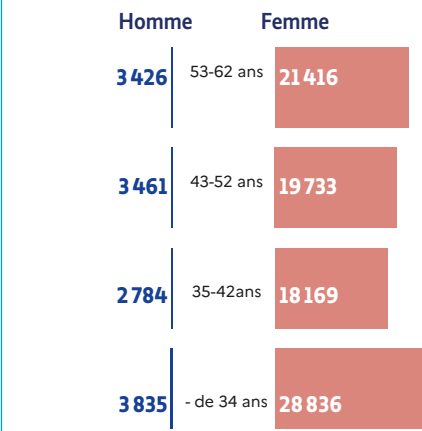
5% des postes sont vacants pour les métiers d'assistant de soins en gériatrie, d'aide-soignant et d'aide médico-psychologique

Pyramide des âges Source : RPPS et répertoire Adeli 2021

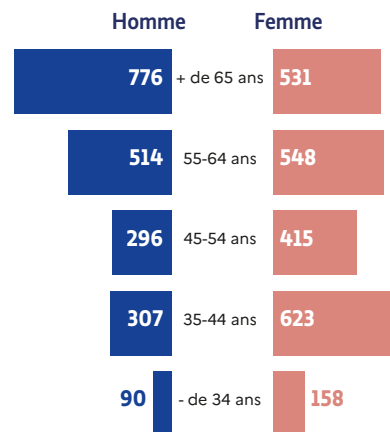
Médecins généralistes



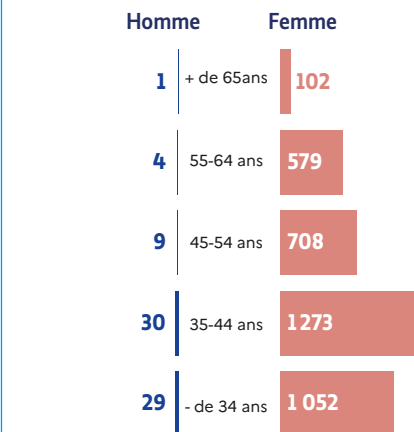
Infirmiers diplômés d'État



Psychiatres



Sages-femmes

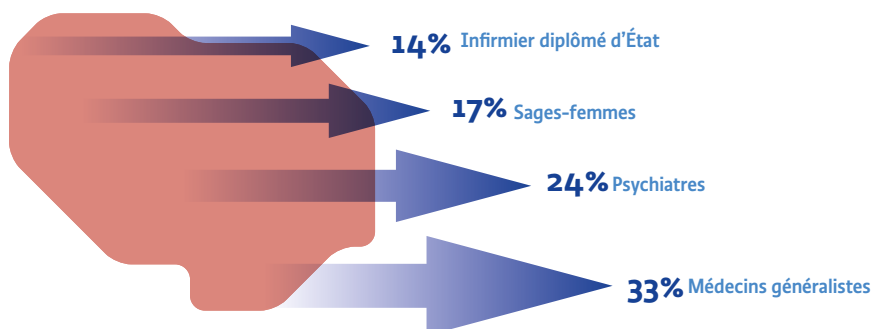


- Médecins généralistes et psychiatres : vieillissement des effectifs dont le renouvellement n'est pas assuré par l'arrivée des jeunes générations. Phénomène particulièrement marqué en Île-de-France par rapport à la France.
- Infirmiers et sages-femmes : renouvellement démographique assuré, 28% d'effectifs de moins de 34 ans contre 25,4% de plus de 53 ans chez les infirmiers diplômés d'État et 9,1% de plus de 60 ans chez les sages-femmes.

Taux de fuite des professionnels diplômés en Île-de-France

Source : RPPS et répertoire Adeli 2022

Le taux de fuite est calculé en considérant en janvier 2022, parmi la population actuelle des professionnels en France entière, la part de professionnels diplômés en Île-de-France exerçant hors Île-de-France.



Actions de soutien à la formation, l'installation et la fidélisation déployées par l'ARS

Formation

398 CAE en 2021 Cofinancés par l'ARS à hauteur de 3,7 M€

Les contrats d'allocation d'études (CAE), mis en place depuis 2020, conditionnent à un engagement d'exercer une fonction en tension (notamment les métiers d'infirmiers, d'aides-soignants et de manipulateurs en électroradiologie médicale) durant 18 mois au sein d'établissements de santé ou médico-sociaux franciliens le versement d'une allocation forfaitaire aux étudiants en dernière année d'études.

Soutien au déploiement de projets de simulation en santé 1,8 M€ engagés et 29 projets retenus en 2021

L'ARS Île-de-France encourage les avancées technologiques en pédagogie et participe ainsi à l'attractivité des formations en santé.

Postes hospitalo- universitaires dits « CCA territoriaux »

285 065 euros engagés et 10 postes de CCA en médecine générale en 2021

Les dispositifs d'appui de chefs de clinique assistants (CCA) territoriaux permettent d'adapter l'appareil de formation pour renforcer son ancrage territorial et sa proximité avec les besoins du terrain. Six postes supplémentaires seront introduits en 2022. Le dispositif sera également étendu à des postes de CCA en psychiatrie et en recherche clinique.

Installation et Fidélisation

262 postes d'exercice partagé en 2021 7,3 M€

Les dispositifs d'exercice partagé « ville/université », « université/CHU », « CH ou CHU avec CH / CHU / ESPIC / EHPAD / CCLC » et « ville/hôpital » s'inscrivent dans une démarche de fidélisation des professionnels et d'amélioration de la coopération territoriale et médicale.

Aides à l'installation

Ces aides peuvent prendre la forme de contrats finançant les études des étudiants ou internes en contrepartie d'une installation dans les territoires sous-denses, d'accompagnement des médecins pour favoriser l'exercice libéral, d'aides à l'investissement et au fonctionnement des MSP, centres de santé ou cabinets de groupes qui attirent et fidélisent les jeunes médecins. Enfin, l'ARS Île-de-France a souhaité soutenir plus du quart des territoires les plus défavorisés appelés ZIP+ par des aides au secrétariat, au maintien en activité des retraités, aux maîtres de stage accueillant des internes, ou en favorisant la création de MSP, CdS ou CPTS dans ces territoires.

Logement des soignants 50 M€ dans le cadre du Ségur

Plus de 1 250 nouvelles solutions de logement sont déjà financées par l'ARS à destination des IDE et IDE spécialisés de trois établissements de santé franciliens (AP-HP, GHU Paris psychiatrie & neurosciences et GHT Psy Sud Paris).

Appui à 47 infirmiers diplômés d'Etat (IDE) ayant le projet de devenir infirmiers en pratique avancée (IPA)

1,5 M€ engagés en 2021

Ce dispositif vise à améliorer l'accès aux soins et diversifier les parcours professionnels des IDE. 62% des IPA formés en Île-de-France entre 2019 et 2021 ont bénéficié de la subvention ARS.

Soutien « Qualité de Vie au Travail » en 2021

• 11,3 M€

Propositions de formations destinées à améliorer la qualité de prise en charge et les pratiques professionnelles dans le secteur de l'autonomie.

• 14,1 M€

Investissements du quotidien destinés à l'amélioration de l'environnement de travail dans le secteur autonomie au bénéfice de 22 EHPAD, 50 SSIAD et de 222 ESMS PH.

• 105 M€

Investissements du quotidien destinés à l'amélioration de l'environnement de travail dans les établissements sanitaires.

À vos agendas

DÉBUT OCTOBRE 2022

Prochaine réunion du comité de suivi du plan RHS

DÉCEMBRE 2022

Validation du nouveau schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) par la Région

NOVEMBRE 2023

Publication du prochain Projet Régional de santé (PRS)